

NOTES D'ALLOCUTION
L'honorable Noël A. Kinsella
Président du Sénat

Journée de remerciement à l'intention de la Force navale

Salle du Sénat
Le 15 novembre 2011

Honorables sénateurs,
Mesdames et Messieurs les députés,
Vice-amiral Maddison,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Bienvenue dans la salle du Sénat, une salle qui renferme de nombreux symboles de notre histoire et de notre pays. Alors que nous célébrons la Journée de remerciement à l'intention de la Force navale, je voudrais attirer votre attention sur les huit tableaux qui ornent les murs de ce lieu de sobre et mûre réflexion. Ces tableaux représentent des scènes de la Première Guerre mondiale et rappellent en permanence à ceux qui siègent ici les sacrifices et les exploits qu'ont accomplis nos forces armées pour ramener la paix.

J'attire votre attention en particulier sur le tableau intitulé « La Première Division canadienne débarque à Saint-Nazaire, 1915 ». On peut y voir, en arrière-plan, un navire à vapeur. Les navires ont souvent joué un rôle de premier plan tant dans le simple, mais combien essentiel, transport de marchandises que dans le transport de militaires au combat. Les forces alliées comptaient sur les marines marchandes pendant la Deuxième Guerre mondiale, et la Marine royale canadienne

a eu un rôle important à jouer dans la protection de cette longue chaîne d'approvisionnement.

Plus récemment, les femmes et les hommes qui servent notre pays si courageusement au sein de la Marine ont été appelés à intervenir dans diverses situations : actes de piraterie au large de la côte Est de l'Afrique, sauvetage de civils et interception d'armes destinées à la Lybie, livraison de vivres impatientement attendues dans des lieux touchés par des catastrophes naturelles.

Pour en revenir à cette salle, c'est ici que les trois éléments constitutifs du Parlement du Canada, soit la Couronne, le Sénat et la Chambre des communes, se réunissent lorsque la présence de ces trois entités est requise. C'est notamment le cas pour le discours du Trône, la sanction royale officielle des projets de loi qui ont été adoptés par les deux chambres et l'installation d'un gouverneur général.

C'est dans cette même salle, il y a un siècle, que se sont réunis les trois éléments constitutifs du Parlement pour l'octroi de la sanction royale à la *Loi du service naval*, qui créait la Marine canadienne. C'est encore dans cette même salle que l'an dernier, nous avons célébré le centenaire de la Marine canadienne en y dévoilant la cloche du Centenaire de la Marine canadienne.

Ce lieu unique au Canada est donc particulièrement bien choisi pour la cérémonie d'aujourd'hui, où nous soulignons le courage des hommes et des femmes qui œuvrent au sein de la Marine royale canadienne. Nos attentes sont grandes, mais ils sont toujours à la hauteur. En cette Journée de remerciement à l'intention de la Force navale, nous voulons les remercier pour tout ce qu'ils font et tout ce qu'ils ont fait pour notre pays.

Au cours de l'année du Centenaire de la Marine, la Ligne navale a créé un prix annuel à l'intention des marins qui se sont distingués de façon exceptionnelle dans l'exercice de leurs fonctions. Ainsi, six lauréats sont choisis par la Marine, soit deux de la Réserve navale, deux de la Flotte du Pacifique et deux de la Flotte de l'Atlantique. Les certificats seront remis aujourd'hui, en reconnaissance de leur contribution extraordinaire au service de la Marine royale canadienne et de la population canadienne.